

### *Les crédits*

l'énergie dans le Nord, et en adoptant une Politique minière pour le Nord. Grâce à des programmes orientés vers le développement économique, prévus dans les ententes fédérales-territoriales de développement économique, il a accordé une aide à des groupes d'entrepreneurs du Nord pour qu'ils étudient de nouvelles perspectives d'emploi et d'affaires et les exploitent.

Ces cinq dernières années, le financement fédéral s'est chiffré à 43,1 millions de dollars. Ces programmes ont été fructueux, car avec un appui minimal, le gouvernement fédéral peut dégager d'autres fonds au profit des gouvernements territoriaux et des fonds destinés aux promoteurs de projets.

La collaboration tripartite est indispensable dans le Nord, où la responsabilité des territoires est plus grande. C'est encourageant, étant donné que la plupart des investisseurs du secteur privé viennent d'autres régions du Canada ou de l'étranger. Ces ententes ont été couronnées de succès, car les dépenses ont été consacrées à des priorités et à des projets stratégiques qui offrent et continueront d'offrir des avantages précis à long terme. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'infrastructure qui a été mise en place dans de nombreuses localités, dans le cadre d'ententes auxiliaires de planification du développement économique. Je songe également aux ententes auxiliaires sur les ressources renouvelables, grâce auxquelles on a entrepris divers projets pour mettre sur pied des entreprises commercialement viables, comme un ranch de bisons dans les Territoires du Nord-Ouest et un établissement d'élevage de l'omble au Yukon.

Ces projets ont permis aux territoires de bien vendre leurs produits sur les marchés existants et nouveaux et d'améliorer à la fois les ressources humaines et les infrastructures qui servent ce secteur.

La participation d'organismes autochtones dans le cadre des ententes de développement économique dans les Territoires du Nord-Ouest est très importante. Par ailleurs, au Yukon, elle s'accroît, mais nous savons qu'il est possible de faire plus.

• (1630)

Le gouvernement fédéral a adopté la Stratégie canadienne de développement économique pour les autochtones afin de favoriser les entreprises autochtones, les perspectives d'emploi et le développement économique, celui des autochtones en général. Ce programme profitera aux autochtones de toutes les régions du Canada.

Grâce à la participation de représentants autochtones aux comités des ententes de développement économique, les programmes sont mieux compris et les résultats sont meilleurs.

Le gouvernement croit en la participation des gens du Nord et des autochtones au processus décisionnel. Les efforts réalisés dans le cadre de ces ententes ont assurément contribué à développer, à diversifier et à stabiliser les économies des territoires. Toutefois, pour tirer pleinement profit des avantages à long terme de la contribution du gouvernement fédéral au développement économique, il faut l'aide du gouvernement dans les secteurs que nous encourageons. Comme je l'ai indiqué plus tôt, cette aide se donne avec la collaboration des territoires et du secteur privé.

Le prochain défi pour le gouvernement fédéral, dans sa collaboration avec les gouvernements du Nord, est de poursuivre la transformation des économies du Nord. Il faudra donc diversifier la base économique en mettant davantage l'accent sur le développement économique à un rythme soutenable, modifier la structure de secteurs comme le secteur minier, pour améliorer le rendement économique et social des collectivités et de leurs habitants, et resserrer les liens entre les secteurs de l'économie du Nord.

Étant donné la force relative des économies du Canada, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que les occasions qu'offre l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, il est facile de voir qu'il y a beaucoup de possibilités qui peuvent découler de l'amélioration et de l'expansion de l'industrie minière, de la croissance des ressources renouvelables, du tourisme, de l'exportation et des programmes d'acquisition de compétences et de développement des ressources humaines, ainsi que de la planification économique de la part des collectivités et des gouvernements.

La thème de la diversification n'est pas nouveau. C'est l'objectif du programme économique du fédéral et des territoires depuis six ans. Nous reconnaissons tous que c'est la solution à un autre défi, celui de minimiser la dépendance à l'égard de quelques rares secteurs de revenus et d'emplois.

Contrairement à ce que prétend la motion du député, nous travaillons à développer l'économie du Nord. La substitution des importations est un élément important de la diversification. Le secteur des ressources renouvelables est un excellent exemple du type de développe-